Projet de rénovation des Halles

5/5/10

Le garant de la concertation

Compte-rendu du Bureau du 5 mai 2010

Participants : Ville de Paris (C. Ducastelle, cabinet de Mme Hidalgo ; M. Senkeomanivane, mission Halles), SEMPariseine (M. Hucher, L ; Bouzidi), comité de quartier des Halles (F. Filoche), Rénovation des Halles (G. Pourbaix), association de défense des riverains (J. Chavonnet), associations de commerçants (A. Laborde), garant

1) Organisation de la concertation : aucune disposition n'a encore été prise pour renouveler les formes et méthodes de la concertation entrée dans une nouvelle phase (cf. dernier point du compte-rendu du bureau du 24 mars 2010). En attendant, la Ville a renouvelé pour un an la mission du garant.

2) Recours. Le garant relève que des associations participant à la concertation ont formé des recours contre la décision relative à la démolition du jardin. Il estime que la participation à la concertation n'est pas faite pour priver les participants de leur droit de recours, étant entendu que les sujets soumis à contentieux ne font alors plus l'objet de concertation. De son côté, la SEM Pariseine signale qu'elle a déposé une plainte contre X pour vol et recel, relative à des documents que certains participants à la concertation font circuler.

3) Délibération du Conseil de Paris sur le projet des 29-30 mars 2010. En répondant à la réserve de la commission d'enquête sur le dessin de la place René Cassin, le Conseil de Paris a adopté un vœu qui indique, très schématiquement, comment le nouveau dessin attendu du maître d'œuvre devra tenir compte de « l'esprit de cette place ». C. Ducastelle indique que la Ville a entendu ainsi confirmer qu'elle avait bien cette préoccupation, et que la concertation pourrait se dérouler sur le projet de l'ensemble du jardin présenté au prochain GTT « jardin », qui sera réuni avant l'été (seconde quinzaine de juin).
G. Pourbaix signale par ailleurs la passation d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre de SEURA pour la prise en compte des contraintes liées aux « élégissements » situés dans ou sous le jardin (on estime qu'environ 10 % d'entre eux contiennent des réseaux ou équipements qui peuvent entraîner des contraintes que le dessin du jardin devra prendre en compte, avec des variantes sans doute possibles) : il est convenu que les premiers résultats de cette étude complémentaire, qui devraient être disponibles en juin, et qui peuvent affecter sensiblement les choix concernant le dessin du jardin, seront également soumis à ce GTT « jardin ».

4) Bilan de la réunion publique d'information du 7 avril 2010 sur le calendrier du chantier. Le bureau unanime s'est félicité de la tenue de cette réunion, qui a apporté informations et satisfaction aux participants (environ 80 personnes), qui ont bénéficié de réponses claires et bien préparées. Le document diffusé pour cette réunion l'avait été par la SEMPariseine à 36 000 exemplaires (ce qui n'empêchera pas d'élargir le périmètre de diffusion la prochaine fois). Le bureau a estimé que ce type de réunion pouvait utilement être tenu sous la présidence de la SEM, en l'absence des élus responsables du projet.

5) Programme de travail jusqu'à l'été, sur le suivi du chantier.

- Réunions d'information : la SEM tiendra fin mai une autre réunion d'information (centrée sur le déroulement du chantier et 2010-11), et, sans doute, une autre fin juin. Fin mai, elle proposera une réunion d'information aux commerçants du Forum.

- Charte du chantier pour les entreprises. Le projet s'élabore, à partir de contacts entre l'entreprise mandatée à cet effet par la SEM (Sémaphore-Paradigme) et les membres du bureau qui se sont impliqués (J. Chavonnet, E. Bourguinat, auxquels se joindront A. Laborde et peut-être A. Mahfouz). Il sera soumis à un GTT ad hoc, présidé par la SEM, en juin. Il sera ultérieurement présenté aux comités de quartier intéressés.

- « Comité de suivi ». Sous ce nom, le bureau envisage, suivant les recommandations de J. Chavonnet, la réponse au besoin de suivi des questions qui se posent de façon permanente tout au long du déroulement d'un chantier complexe comme celui des Halles. Il est convenu que la charte du chantier en préparation définira ce « comité de suivi », sans doute en distinguant un système de réponse aux questions du grand public et un système de suivi-surveillance plus restreint.

Prochaine réunion du Bureau, qui fixera les dates de réunions en juin du GTT jardin (en fonction de l'agenda des élus concernés : C. Ducastelle y veillera) et du GTT chantier (présidé par la SEM) : **jeudi 3 juin, à 18 h 30**, dans les locaux de la SEM.

Thierry Le Roy